

....2018 avec l'ARRCO salariés dont les réserves sont assurées jusqu'en 2027

Les tractations reprendront à la rentrée. Une intervention des intéressés au présent comme au futur est indispensable, au regard que d'autres syndicats sont prêts à faire des concessions. Toute la question du rapport des forces est donc posé, car il en va de l'avenir de nos retraites au présent comme au futur.



FINANCER LES RETRAITES C'EST POSSIBLE!

- 1 Par une autre distribution des richesses entre le capital et le travail. Par exemple, il faut en finir avec les nombreuses exonérations de cotisations patronales.
- 2 Il suffirait d'élargir l'assiette des cotisations à des éléments qui n'y sont actuellement pas soumis comme m'épargne salariale (intéressement, participation...).
- 3 Une augmentation modulée de la cotisation dite patronale ARRCO en fonction du rapport masse salariale sur valeur ajoutée.
- 4 Autre exemple, l'égalité salariale entre homme et femmes résoudrait d'une façon importante le déficit de nos caisses de retraite. **Mais ça le patronat s'y refuse.**

Pour défendre ma retraite complémentaire,

JE SIGNE LA PETITION EN LIGNE

<http://www.cgt.fr/Pour-resorber-les-deficits-et.html>

MEDEF = ASSISTES

Le MEDEF demande avec insistance le droit de licencier sans justification, le recul de l'âge de la retraite et la suppression de l'impôt sur la fortune, des demandes pas encore satisfaites.

Il a par contre obtenu le CICE (Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi).

Quelle a été l'utilité de 8.7 milliards d'€ de CICE en 2014!

La question dérange et peu d'entreprises donnent chiffres et utilisation. Le rapport annuel de la direction des finances indique que 900000 entreprises ont reçues les 8.7 milliards d'€, en priorité les grands groupes, **SANOFI, LA POSTE, ORANGE, PSA, SNCF, AUCHAN, etc.**

En 2014 **SANOFI** a procédé à 1800 licenciements, après 4000 les 7 dernières années. **LA POSTE** a supprimé l'équivalent de 6284 emplois et en prévoit la suppression de 10000, d'ici à 2020. **AUCHAN** envisage 300 licenciements, **PSA** a présenté un plan de 3450 suppressions d'emploi après la fermeture du site d'Aulnay.

Dans l'Aube, malgré un vague secret fiscal, **CYCLEUROPE** Romilly a perçu 280000€ de CICE et supprimé 40 emplois. **SIMPA** à Vendevre, 300000€, usine fermée et production délocalisée avec 300 licenciements. **PETITJEAN** a perçu 700000€, **ASSA ABLOY** à Sainte Savine 400000€, dans ces 2 unités il y a de grosses craintes sur l'emploi.

Alors que gouvernement et patronat rognent, sur les salaires, sur les retraites, l'hôpital, les transports, à l'opposé le CICE va bénéficier de 2 milliards d'€ supplémentaires en 2015 et atteindra 20 milliards d'€ en 2017.

Ces sommes astronomiques offertes par le gouvernement sans contrepartie, au détriment du pouvoir d'achat, de l'éducation, des services publics, n'ont pas d'effets sur l'emploi, puisque la courbe du chômage ne cesse de grimper. Par contre les actionnaires ont vu leurs dividendes s'envoler et en demandent encore toujours plus.



BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...

- En 1953 à Londres a été négocié la dette de l'Allemagne pour dommages de guerre à tous les pays qui ont été occupés par les nazis. Le 6 mars 1951, le chancelier Konrad Adenauer reconnaît les dettes passées mais l'Accord sur les dettes extérieures allemandes signé à Londres en 1953 réduit la dette de moitié, sous l'impulsion des américains, des français, et des anglais.

Sur les 132 milliards de mark-or de dette au départ, l'Allemagne ne versera que 22.8 milliards de mark-or grâce au moratoire Hoover Président des Etats-Unis.

- Concernant la 2ème guerre mondiale ce sont 20 milliards de reichsmark, monnaie de la République de Weimar, qui seront versés aux alliés.

La rédaction

- La première raison que les salariés émettent pour ne pas se syndiquer, c'est la trouille des représailles.

Bernard THIBAUT

- 1% c'est la proportion de ceux qui détiennent 50% des richesses mondiales.

La rédaction

- Le CAC 40 a versé 56 milliards d'€ à ses actionnaires en 2014. Ils ont grimpé de 30% en un an, et sont revenus au niveau de 2007

La rédaction



LA CGT, UNE GRANDE DAME

En 1895 naissait la **Confédération Générale du Travail**. A l'occasion de ses 120 ans la CGT organise, tout au long de l'année 2015 des initiatives sur l'ensemble du territoire.

Dans l'Aube le 19 septembre 2015, nous fêterons son anniversaire de -10 à 22 heures - à l'auberge de jeunesse de Rosières.

La CGT cette grande dame, a marqué l'histoire du 20 siècle et ambitionne de même au suivant.

Dans son passé historique des grèves de 1906 en faveur de la journée de 8H, aux luttes de 1934, face au coup d'état des ligues d'extrême droite, à 1936 avec la réunification syndicale, la vague de grèves qui font suite, à la victoire du Front Populaire, aboutissant à la semaine de 40H., aux congés payés, conventions collectives, etc...

En suite en réponse à l'invasion nazie, sa participation dans la résistance et à son Conseil National (CNR).

En 1945-1946, les conditions nouvelles nées de la libération permettant des avancées sociales majeures, entre autres les premiers de contrats de Sécurité Sociale.

En 1954, fidèle à ses positions internationales, la CGT s'oppose aux guerres coloniales.

En 1958, les grèves historiques de mai-juin, se soldent par d'importantes réalisations sociales, augmentations salariales, nouveaux droits syndicaux. 1977, 6ème Conférence des Femmes.

De 1958 à 1985 ces conférences poseront les bases pour l'intégration des femmes et de leurs revendications dans la CGT.

1979, la grande marche des sidérurgistes qui face à la désindustrialisation affirme la nécessité de vivre et travailler au pays.

1995 importante manifestation contre le plan Juppé sur les retraites et la Sécurité Sociale, qui font reculer le gouvernement.

2008, le 15 avril débute la première vague des grèves des travailleurs migrants sans papiers menée avec la CGT.

Aujourd'hui la CGT se doit de répondre à une économie mondialisée qui automatise ses fabrications et rend le travailleur moins indispensable, provoquant un chômage de masse.

Elle doit aussi faire face à un patronat insatiable, et à un gouvernement qui lui est très attentif.

Dans l'histoire et les valeurs fondamentales de la CGT, nous y trouvons la certitude, que l'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux mêmes, le mouvement collectif doit renouer avec la perspective de progrès social et de « jours heureux », de disponibilité pour construire des solidarités de lutte à l'égard de tous ceux et celles que la financiarisation rejette aux marges de la société.

120 ans ce n'est qu'un début dans l'histoire de la CGT.

Soyons nombreux à cette fête.

Editorial

Le temps s'écoule rapidement et la saison des vacances est de nouveau arrivée. Les revenus conditionnent les sorties et l'interminable blocage des retraites, dont la fin n'est pas annoncée, n'a pas un air de vacances.

Les 900€ mensuels des retraités textile rendent difficile d'envisager des sorties.

Coté activité le mois de juin a été pour la CGT d'un bon cru.

Une opération nouveau modèle de véhicules au ralenti et klaxons « à tue tête » de la maison des syndicats au siège du patronat afin de déposer les 3120 signatures réclamant hausses des salaires et des pensions.

Au médico-social, maisons de retraite, pro-



tection de l'enfance, médico-éducatif, les professionnels CGT ont manifesté leurs inquiétudes concernant leur convention nationale.

Débrayage et échanges à ERDF réclamant hausses des salaires et arrêt de la baisse des sommes allouées aux activités sociales.

200 cheminots Romillons ont participé à une manifestation à Paris pour la défense de l'emploi.



La toute récente situation grecque - au moment où sont écrites ces lignes - peut aider avec notre participation à desserrer l'étouffement de la finance sur l'Europe.

Bonnes vacances à tous!



CONTINUER LA MOBILISATION ET LE RENFORCEMENT DE LA CGT



Depuis notre dernier USR-ACTUALITES bien des choses se sont déroulées. **Le gouvernement poursuit ses réformes sociales-libérales, faisant peser sur les retraités toujours plus d'austérité.** Avec son programme de stabilité 2015/2018, il prévoit la non-revalorisation des pensions jusqu'en octobre 2016, ce qui fera 3 années consécutives sans augmentation ! Le pouvoir envisage même une diminution des pensions avec comme seul argument, la stagnation du coût de la vie et l'idée que les retraités doivent participer aux efforts pour redresser le pays dans cette période de crise.

Gouvernement et MEDEF main dans la main.

Le 1^{er} avril le MEDEF a décidé de bloquer les retraites complémentaires pour un an, comme les pensions du régime général.

Les négociations pour l'avenir des retraites complémentaires se poursuivent avec toujours plus d'exigences de la part de celui-ci.

Après avoir proposé le blocage de l'augmentation des retraites, la diminution des pensions de réversion de 60% à 40% de la pension du conjoint, il veut rajouter un malus si le salarié part avant 67 ans.

Et ce n'est pas tout. Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) annonce un blocage des pensions jusqu'en 2060, les retraités ayant un niveau de vie supérieur aux actifs ! Ce n'est pas tolérable.

Ne baissons pas les bras, **certes si la mobilisation n'est toujours pas à hauteur des enjeux, pour autant elle n'est pas négligeable** pour crier notre colère de voir une nouvelle fois les salariés et les retraités être toujours plus rackettés.

Il semble que l'abstention soit à la mode, ce qui est sûr, c'est que le gouvernement et le MEDEF ne s'abstiennent pas, ils avancent à marche forcée. Beaucoup d'entre nous ont voté pour ce président et ce gouvernement, pour mettre en œuvre une autre politique, celle du progrès social, et non pas celle de l'austérité, déjà pratiquée, par le gouvernement précédent. Il faut le reconnaître, ce sont toujours les mêmes solutions, pour les mêmes dégâts.

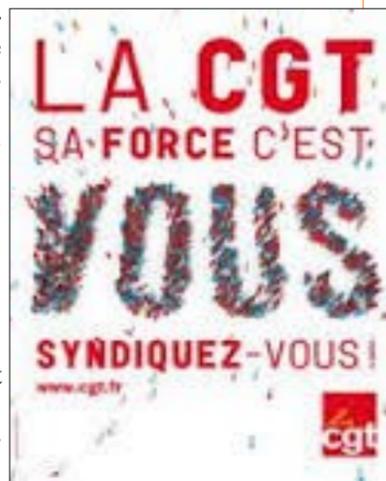
Il n'y pas de fatalité, c'est un choix délibéré du pouvoir en place, car l'argent existe pour une autre politique de gauche. Nous ne le dirons jamais assez, notre pays est riche, c'est une question de répartition, aujourd'hui, les créations de richesses engendrées par les salariés, sont accaparés à des fins spéculatives. 41 milliards de cadeaux offerts au patronat auxquels s'ajoutent 25 milliards de fraudes aux cotisations sociales, **en clair c'est 220 milliards d'aides publiques données aux entreprises, dont 80% vont dans les poches des actionnaires.**

Si certains ont quelques doutes sur le manque d'argent de la France, 30 milliards d'€ sont dépensés pour des missiles nucléaires, cela pourraient financer 18000 emplois d'enseignants, plus autant d'infirmières pendant 20 ans. 16 millions d'€ pour un char Leclerc: l'équivalent de 10 crèches de 60 places ; 3.5 milliards d'€ pour le sous-marin nucléaire lanceur d'engins, type le Redoutable, l'équivalent de 300 lycées de 600 élèves ou 24 hôpitaux de 4000m². Le gouvernement français poursuit et accentue la course aux armements, les commandes d'armes ont augmentées de 25% par rapport à 2008 et rapporte 8 milliards d'€.

Devant cette dégradation, il faudra bien un jour que les retraités et les salariés se rassemblent, contre vents et marées pour imposer d'autres choix au MEDEF et au gouvernement.

Pour sortir de la crise, il faut donc rompre avec l'austérité. Oui, c'est possible de favoriser la consommation en revalorisant les pensions.

C'est pourquoi, la mobilisation devient une actualité incontournable, avant même que les retraités et les salariés soient dans la situation de leurs homologues grecs ou espagnols. Le pire serait de ne rien faire. Nous vous souhaitons de très bonnes vacances pour ceux qui partent et vous donnons rendez-vous à la rentrée.



Assemblée Générale JEUDI 27 Aout 2015 ADP de l'Aube, rue Marie Curie (Amphithéâtre)

- 8H30 Accueil
- 9H : - La réforme territoriale (enjeux, conséquences, outil syndical.)
 - Point vie syndicale.
 - Nos 120 ans, inscription et règlement correspondant UD avant le 15 aout.
- 12H.30 - Repas (12€).
- 14H . Actualité et rentrée sociale.

ACTION COLLECTIF UNITAIRE

Le Collectif Unitaire des Retraités de l'Aube dans lequel sont représentés les retraités CFDT, CGT, USR, FSU, FRGP (fonctionnaires) s'est donné comme objectif de mener des actions pour les questions concernant le bien-être des personnes âgées dans l'Aube.

2 actions sont en cours :



-les tarifs abonnement TCAT
-l'accompagnement des personnes âgées seules lors de leur admission aux urgences du centre hospitalier.

LES TARIFS ABONNEMENT TCAT: Une augmentation des tarifs est intervenue au 1er juin 2015.

Des courriers ont été adressés au Président de « Grand Troyes », à la direction de la TCAT, dénonçant une augmentation de 108% pour les non imposables (de 48€ à 100€) et de 150% pour les imposables (de 81.10€ à 200€).

Il était demandé le retour aux tarifs pratiqués précédemment, considérant que les personnes âgées empruntent les transports urbains « sont celles dont les moyens sont limités et pour lesquelles ce service est vital ».

Une réponse de Monsieur Chevalier B. Conseiller Communautaire du Grand Troyes

nous est parvenue le 21 mai 2015. Elle rejette la demande du collectif en s'appuyant sur des arguments comptables de la cour régionale des comptes, rééquilibrer les tarifs....).

Cette décision ne satisfaisant pas le collectif, celui-ci a décidé de provoquer une conférence de presse, qui s'est tenue le 9 juin 2015 et de prendre contact avec les associations et mouvements de personnes âgées, afin d'envisager des actions communes. Cette rencontre a eu lieu le 30 juin 2015.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES SEULES AUX URGENCES:

Constatant la détresse qu'engendre l'admission aux urgences de ces personnes non accompagnées et particulièrement fragiles, qui subissent elles aussi des périodes d'attente souvent très longues, le collectif demandait en mars 2015, qu'une présence humaine « effective et efficiente » soit organisée durant la période précédant la prise en charge par les équipes médicales.

Aucune n'étant parvenue de la part de la direction de l'hôpital, une relance a été faite, et cette question a été abordée lors de la conférence de presse.

Après le 13 juin, est enfin arrivée, une réponse du Directeur du CHT. Insatisfaisante, elle ne répond pas à la question évoquée (présence d'une personne, pour accompagner le public âgé non accompagné).

Ce 2ème point a aussi été abordé le 30 juin avec les associations présentes : UNRP (police et gendarmerie) et l'Union Française des Retraités

Pour les tarifs TCAT, une pétition s'organise, demandant la gratuité des transports pour les personnes âgées et le cas échéant le retour à l'ancienne tarification.

Pour l'admission aux urgences, un recueil de témoignages a été mis à disposition.

Toutes les associations oeuvrant pour le bien être des personnes âgées seront associées à ces actions;

Des rencontres avec les autorités compétentes concernées par ces deux dossiers seront ensuite programmées.

RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Faire sauter le verrou patronal

Faute d'accord, les négociations reprendront à la rentrée.

Ces négociations sont compliquées, vu la position du patronat, qui exige une décote des pensions, un report d'âge pour les percevoir, et n'accepte aucune augmentation de ses cotisations.

Les propositions voir les exigences du MEDEF sont les suivantes:

LA DECOTE

Départ à 62 ans décote 30%; Départ à 63 ans décote 20%; Départ à 64 ans décote 10%; Départ à 65 ans Taux complet

PROPOSITION DU MEDEF POUR UN SALAIRE DE 2000€ MENSUEL

Départ à 62 ans = 1333€ brut/mois, Départ à 63 ans = 1400€ brut/mois; Départ à 64 ans 1450€ brut/mois; Départ à 65 ans = 1500€ brut/mois

Le Medef souhaite aussi limiter la hausse des pensions à 1.5 points en dessous de l'inflation. Veut aussi les revaloriser en novembre, au lieu d'avril comme prévu. Désire la fusion d'AGIR complémentaire cadre dont les réserves financières pourraient être épuisées en...

....Suite Page 4

